

Édito

Notre hôpital, comme l'ensemble des établissements de santé est engagé à alimenter le Dossier Médical Partagé (DMP) de ses usagers. L'ouverture de MonEspaceSante.fr nous conduit à faire évoluer logiciels et procédures afin de verser les documents au DMP.

La bonne identification du patient tout au long du parcours de soins est une condition indispensable à ce partage et nous concerne tous : agents d'admission, soignants médicaux et paramédicaux, secrétariats médicaux et administratifs.

Pour partager, l'identité (du patient) est qualifiée en la reliant à son identité au niveau national, puis l'envoi (au DMP, et aux correspondants) se fait par la validation électronique des documents dans les logiciels. En adoptant ces nouvelles habitudes, chacun va contribuer au parcours coordonné du patient.



Dr Éric BORDART
Responsable de la Cellule d'IdentitoVigilance



APPEL À CANDIDATURE

La Cellule Qualité propose de former les personnes qui souhaitent s'investir sur les thèmes suivants : CREX-RMM, Audit Interne, Patient Traceur...
Pour plus d'info, contactez-nous au **2 88 88** ou par mail cellule.qualite@ch-perpignan.fr



Qu'est-ce que l'IHAB (Initiative Hôpital Ami des Bébés) ?

Ce programme a pour but de valoriser les compétences des parents, de favoriser leur autonomie et de consolider l'attachement parents-enfant.

Il encourage et soutient l'allaitement maternel mais aussi l'accompagnement des mères qui n'allaitent pas. Ainsi, l'IHAB conduit à développer une attitude de bienveillance et de respect des choix des parents par l'ensemble des professionnels, profitable à tous (parents et enfants).

L'UNICEF France et l'OMS souhaitent promouvoir ce programme auprès des maternités et hôpitaux (privés et publics) en France.

Les services de maternité et néonatalogie sont engagés dans cette démarche de labellisation depuis 2016.

Les 12 recommandations définies par IHAB visent à garantir la qualité des soins offerts aux femmes enceintes, aux nouveau-nés et aux mères.

• Les 3 premières recommandations constituent les fondations du programme, les recommanda-

tions 4 à 9 décrivent les règles de bonnes pratiques au moment de la naissance et lors du séjour.

• Les recommandations 10 et 12 ont pour objectif d'optimiser l'accompagnement physiologique des mères pendant le travail de l'accouchement et d'assurer la continuité du soutien lors du retour à la maison.

• La recommandation 11 a pour but de protéger les familles des pressions commerciales en respectant le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel (SLM), aussi appelé Code OMS.

La visite des experts-visiteurs IHAB a eu lieu du 22 au 25 mars dans les services de néonatalogie, de maternité (tous secteurs d'activité confondus)

Nous aurons les résultats le 21 juin 2022

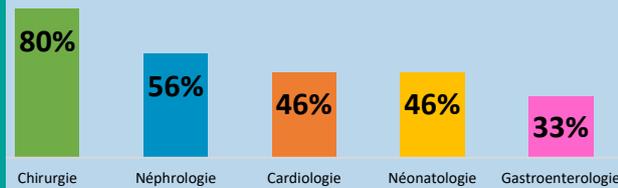
Bilan QDS* Janvier-Février 2022

Nombre de QDS réceptionnés : **950**

Nombre de QDS Néonatalogie réceptionnés : **32**

Nombre de QDS chir ambu réceptionnés : **729**

Top 4 des meilleurs taux de retours de l'établissement :



Bilan FEI* 1^{er} trimestre 2022

Nombre d'EIG * déclarés : **3**

Nombre d'EI DM* déclarés : **13**

Nombre de FEI* déclarées : **174**

Thématiques les plus déclarées :

Agression - Violence - Harcèlement : **36**

Condition de PEC : **17**

Défaut de coordination / d'info entre les professionnels : **14**

Défaut lié à l'administration médicalementeuse : **11**

Nombre de chutes déclarées : **53**

Bilan GED* 1^{er} trimestre 2022

Nombre de documents dans la GED* : **2895**

Nombre de documents à actualiser

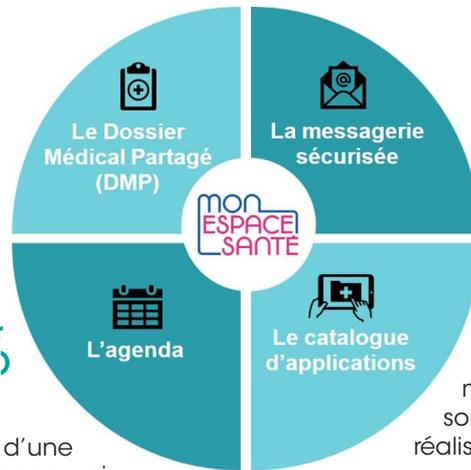
(> 4ans) : **910**

Nombre de documents diffusés : **279**

Nombre de documents en attente de signature électronique : **52**



*Votre synthèse mensuelle évolue dans BlueKango !
L'item de remise du livret d'accueil laisse sa place à la satisfaction globale de votre service*



→ **MonEspaceSanté est le successeur du Dossier Médical Personnel (DMP) géré par l'assurance maladie.**

Il regroupe les fonctionnalités du DMP et d'une messagerie sécurisée qui permet la communication directe entre le patient et les professionnels qui s'occupent de son suivi. Le **patient, acteur principal de sa santé** peut dorénavant y ajouter des éléments. Les professionnels quant à eux, y partagent les documents en utilisant l'**Identifiant National de Santé (INS)** du patient.

→ **L'identitovigilance est le premier soin donc l'affaire de tous, de l'admission à la sortie.**

Une campagne de communication et de formation sur les règles d'identitovigilance issues du **Référentiel National d'IdentitoVigilance (RNIV)** est mise en œuvre au CHP. Les identités connues de l'établissement évolueront d'une **identité provisoire vers une Identité Qualifiée (INS)**, qui est le préalable à l'échange et au partage.

Si le patient est bien identifié, alors les professionnels de santé peuvent accéder à son dossier complet pour assurer sa prise en charge.

→ **La lettre de liaison, envoyée en temps réel sur MonEspaceSanté !**

Médico-légale, la lettre de liaison fait l'objet d'une évaluation dans le cadre des Indicateurs Qualité et Sécurité des Soins IQSS.

Elle garantit la continuité des soins et contient tous les éléments connus au moment de la sortie du patient : état de santé, soins à réaliser, rendez-vous à venir, examens réalisés et traitement de sortie...

La lettre de liaison sera automatiquement envoyée sur **MonEspaceSanté** par la validation électronique du professionnel rédacteur.

→ **Déploiement en mai 2022 : « SÉGURNumérique »**

La mise en œuvre de **MonEspaceSanté** est inscrite pour les établissements dans le programme de financement pour la modernisation des systèmes d'information de santé. Le CHP est inscrit dans cette démarche et doit ainsi atteindre l'objectif d'envoi des 3 documents suivants **pour au moins 50% des hospitalisations durant le mois de juin 2022** :

- lettres de liaison,
- ordonnances de sortie,
- comptes rendus opératoires, si applicable.

Cet objectif sera vérifié par l'Agence du Numérique en Santé.

Pour vous accompagner dans la validation électronique des courriers dans le Dossier Patient Informatisé (documents types), merci de contacter l'équipe

CrossWay DIM (de 8h30 à 16h30)

☎ 2 76 66

@ cw.dim@ch-perpignan.fr

Dr Éric BORDART

Qu'est-ce que la CIVOp – Cellule d'IdentitoVigilance Opérationnelle

Équipe transversale et pluridisciplinaire (Bureau des Entrées, Archives et Département d'Information Médicale):

- qui maîtrise les règles d'identitovigilance,
- qui assure le suivi des anomalies et des corrections dans l'identification et le partage de l'identité patient,
- qui forme les équipes dans la maîtrise des outils, et l'analyse des événements porteurs de risques.

☎ 2 69 99 à toute heure @ civ.op@ch-perpignan.fr



RNIV – Référentiel National d'IdentitoVigilance

Pilier indispensable pour permettre l'échange des données de santé d'une personne, il décrit toutes les méthodes et règles à respecter par tous les professionnels pour assurer la prise en charge du patient en toute sécurité : établissements publics et privés, professionnels de santé libéraux, maisons pluridisciplinaires, prestataires comme les transporteurs...

Pour en savoir plus :

<https://www.monespacesante.fr/>

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/qualite-des-soins-et-pratiques/securite/securite-des-soins-securite-des-patients/article/identitovigilance>